

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/02/2019

Date convocation : 18 février 2019

Excusé : Philippe COURCELLE

Lecture du compte-rendu du 30/11/2018 : approbation du Conseil

Présentation du bulletin municipal pour validation par le Conseil

▪ **ALF – Transfert compétence Eau Assainissement**

M. le Maire expose que la loi du 03/08/2018 ouvre la possibilité de différer à 2026 l'exercice de la compétence eau et assainissement qui devait devenir une compétence obligatoire de la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2020. Le Conseil s'oppose au transfert de la compétence eau et assainissement au 01/01/2020.

▪ **VALTOM : Motion**

M. le Maire informe le Conseil que le VALTOM sollicite les communes pour adopter une motion de soutien contre le plan régional de prévention et de gestion des déchets. Le Conseil décide d'adopter cette motion de soutien au VALTOM.

▪ **Indemnité de conseil**

Suite à la demande de M. Laurent SAMUEL, comptable du Trésor Public à Ambert, le conseil refuse le versement de l'indemnité de conseil.

▪ **Adressage**

M. le Maire et les membres de la commission informent le Conseil que la phase d'identification est maintenant terminée. La prochaine étape sera le métrage des voies puis leur dénomination. Les habitants seront consultés prochainement par secteur.

▪ **Ecole primaire**

Le Conseil accepte de participer aux frais de transport des élèves pour se rendre à la station de Prabouré au mois de mars.

▪ **Travaux 2019**

Un dossier de demande de subvention au titre du FIC sera déposé en 2019 pour des travaux de voirie. La Commission se réunira le samedi 2 mars à 14h.

▪ **Questions diverses :**

- Prochaine réunion du Conseil : Vendredi 22 mars à 21h